

DELIBERATION CR011-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 26 mai 2021 ;

Objet de la délibération : AAP Allocations cofinancées Région

La Commission de la Recherche réunie le 31 mai 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le classement de l'AAP Allocations cofinancées Région est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour.

Christian ROBLÉDO

*Président
de l'Université d'Angers*

Signé le 03 juin 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 07 juin 2021

CLASSEMENT BUREAU REGION

Région - Dispositif Thèse SHS co-financées

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Classement bureau
LPPL	ELICC	Arnaud Roy	Usages des écrans et développement exécutif des enfants français entre 2 et 12 ans	1
BePsyLab	ELICC	Aubeline Vinay	« Mères-adolescentes : retentissements identitaires, processus de subjectivation et devenir »	2
GRANEM	EDGE	Samuel Bates	Viabilité de la politique monétaire : Le cas de l'union ouest-africaine	3

Région - Dispositif Thèse tandem

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Classement bureau
IRHS	EGAAL	Josiane Le Corff	Rôle des DEFenses de la plante hôte dans les Interactions entre champignons pathogène et antagonistes chez les Brassicacées sauvages (DEFIS)	1